

Droits de l'enfant : L'ONU s'invite au lycée

Publié le 27/11/2015 à 03:50, Mis à jour le 27/11/2015 à 08:42



Pour la journée des droits de l'enfant, et à l'occasion des 70 ans de l'ONU, le lycée de Fonsorbes a souhaité sensibiliser les élèves de seconde à la protection des droits de l'enfant et aux problèmes liés au réchauffement climatique.

Après des recherches menées sur un pays déterminé, chaque classe rédigeait deux avant-projets avec six propositions d'amélioration pour chaque thème.

Le 20 novembre, deux sessions de deux heures reconstituant les débats de l'Assemblée générale de l'ONU avaient lieu : chaque délégation de classe présentait son discours avec une projection, les classes européennes pouvant le faire en langue étrangère. Puis un temps de négociation entre délégations aboutissait au vote final d'adoption de neuf points sur la protection des enfants : interdire le travail avant l'âge de 16 ans, les mariages forcés, créer une loi contre l'esclavage des enfants, des centres d'accueils pour leur sécurité, un budget spécial réservé à la mise en place de leurs droits, des emplois dans le domaine médical et scolaire; rendre l'école obligatoire gratuite et mixte, faciliter l'accès aux soins, augmenter la sécurité notamment le contrôle des frontières. Pour le réchauffement climatique, huit résolutions furent votées : réduire les impôts pour les industries non polluantes, créer un institut de contrôle de la consommation énergétique, des Aides financières aux habitations à faible consommation, un réseau de transport électrique entre campagne et ville, développer les énergies renouvelables, sensibiliser les jeunes, protéger les côtes de la pollution des eaux, réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Prix des meilleurs discours décernés à deux pays ex-aequo (pour les droits de l'enfant) : Ambattle Clara et Poitau Diane pour la Bolivie, Océane Dubuc et Ivan Mandon pour la Chine, ainsi qu'à Martinez Eva et Ambattle Laura pour la Bolivie (pour le réchauffement climatique).